

Edward G. Robinson et George E. Stone dans le film *Little Caesar* (1931)





Les sites "illégaux" vont-ils l'emporter ?

En attendant les inévitables évolutions de la loi française, les sites "illégaux" vont tout faire pour profiter de la confusion qui ne manquera pas d'exister sur un marché balbutiant. Peuvent-ils véritablement séduire beaucoup de joueurs ?

Et si les vrais gagnants de l'ouverture étaient ceux qui ne demandaient pas de licence, continuant à opérer dans une "illégalité" qui n'a décidément pas que des inconvénients? C'est la grande crainte de tous les acteurs du marché, quelques semaines après l'adoption par l'Assemblée, en première lecture, d'un projet de loi décidément bancal (lire en pages 8 et 9). Une crainte relayée sur Internet, où bien des blogs et forums de discussion font état des inquiétudes de pas mal de joueurs existants. Emmanuel de Rohan-Chabot, président de ZEturf, le dit lui-même: "On va imposer une pression fiscale telle sur les sites légaux que les gains des joueurs seront forcément plus intéressants sur des sites illégaux. Les joueurs vont tout faire pour aller sur ces sites." Le nombre des "inquiets", côté opérateurs aussi bien que côté joueurs aurait-il de quoi... inquiéter tout le monde?

UNE LOI QUI "RÉTRÉCIT LE POKER"

Évoquant une loi qui "rétrécit le poker en ligne aux seules frontières françaises", le journaliste spécialisé Benjo, écrit sur son blog que les "vrais joueurs de poker" sont "les grands perdants de l'histoire". Ses arguments sont intéressants... Il écrit: "On est en droit de se demander si le mot 'ouverture' est celui qui convient quand l'un des points principaux de la loi est le rétrécissement du poker en ligne aux seules frontières françaises. En gros, pour être légal dans l'Hexagone, un site ne pourra accepter comme clients que les joueurs résidant sur le territoire français. Dans cette optique, 'fermeture' semble être un terme plus approprié, non? Parmi tous les points débattables de cette loi, c'est ce chapitre qui me met le plus en colère. Une vision étriquée et chauviniste du poker, traduisant l'étroussure d'esprit de nos dirigeants, et leur méconnaissance du sujet. Oh, je ne suis pas naïf non plus, il s'agit aussi d'une histoire de gros sous et d'influences de lobbies de toutes sortes. Mais tout de même, on nous bassine avec l'Europe, la mondialisation, l'abolition des frontières, la circulation facile des capitaux et des hommes, etc, etc. Et voilà qu'on va parquer les joueurs de poker français dans un enclos, à l'abri du reste du monde. Alors que l'une des plus grandes joies du développement d'Internet ces dix dernières années restera sans conteste cette possibilité de jouer (pas seulement au poker) interagir et communiquer à toute heure avec le monde entier, cette loi sonne comme un retour en arrière assez réactionnaire. (...)

Nous avons bien entendu affaire à un gros marché. Mais y'aura-t-il de la place pour tout le monde? Probablement que non. On risque d'assister à des scènes similaires à celles observées lors de l'ouverture à la concurrence du marché des renseignements téléphoniques. De nombreux opérateurs s'étaient lancés dans la bataille: la majorité d'entre eux avaient rendu les armes après un laps de temps plus ou moins long, ne laissant que quelques gros sur le marché. De manière générale, je me demande si le marché est aussi gros que l'estiment les spécialistes, du moins en ce qui concerne le poker. Je veux dire, cela fait maintenant trois ou quatre ans que le poker est à la mode: difficile, même pour le citoyen lambda, d'avoir échappé au matraquage médiatique effectué ces

dernières années. Reste-t-il encore des clients à capter? Et, si oui, quelle sera la 'durée de vie' de ces clients qui s'ignorent encore? Combien vont encore s'y intéresser, et continuer à se connecter après avoir perdu leurs deux ou trois premiers dépôts de 20 euros? (...)"

LES VRAIS JOUEURS SONT LES PERDANTS

"Et les joueurs? Clairement les grands perdants de l'histoire. Je parle des vrais joueurs, ceux qui sont là depuis un moment, ceux qui parcourent les forums, lisent les magazines, connaissent leur sujet. Amateurs et pros mélangés, ce sont eux qui font vivre la mode depuis son commencement. Eux qui ont découvert les joies du poker en ligne dans un univers mondialisé, jouant à toute heure contre des adversaires en direct de New York, Stockholm et Singapour vont désormais devoir s'habituer à des tournois et cash games entre franchouillards, avec une population de joueurs forcément réduite. Eux, ils peuvent aller se brosser: cash-games mid ou high-stakes, tournois à plusieurs milliers de joueurs quand on veut, satellites pour les tournois internationaux, tout ça c'est très probablement terminé. Les quelques pros qui n'ont pas encore déménagé à Londres ou ailleurs sont actuellement en train de faire leurs valises. Et le reste, la vaste majorité des joueurs online (amateurs éclairés, légèrement gagnants ou perdants, mais vrais passionnés), eux



Anthony Lellouche est considéré comme l'un des meilleurs joueurs professionnels du poker français. C'est l'une des stars de la room Winamax, qui va demander (et forcément obtenir) une licence en France... Les joueurs suivront-ils?

ils sont baisés. C'est tout un pan du milieu du poker français qui va s'en retrouver transformé. Et ça me laisse quelque peu triste." Fin de citation.

S'EXPOSER ENFIN AU GRAND JOUR...

Quelques jours plus tard, le même Benjo, excellent journaliste, respecté par tous dans le monde du poker en ligne, qui travaille pour le mensuel *Live Poker*, mais aussi pour Winamax (entre autres) "complétait" son propos en ces termes: "Mon post précédent concernant l'ouverture du marché des jeux en ligne a provoqué beaucoup de réactions, et a été repris par quelques autres sites, comme *Bluff*, *IGA Magazine* ou même *PokerNews Bulgarie*. Merci à tous les lecteurs qui ont pris le temps de commenter, communiquer leur indignation, tempérer mon pessimisme, et poser des questions. On me demande par exemple ce qu'en pensent les salles de jeu en ligne. Il est vrai que mon article se plaçait surtout du côté des joueurs. Car c'est dans cette position que j'ai commencé: en tant que joueur, en tant que passionné depuis 2002. D'où la réaction viscérale qu'a provoquée chez moi la nouvelle que la France claquait la porte au reste du monde en enfermant à clé les joueurs de son territoire.

De par ma position, je peux m'entretenir régulièrement avec quelques futurs acteurs clés du marché. Et pas seulement chez Winamax. Qu'en pensent-ils? Hé bien, les propriétaires des boîtes de jeu en ligne, les patrons, les investisseurs, les actionnaires, tout ce beau monde, ils sont dans l'ensemble très contents de cette nouvelle loi. Non? Si.

Croyez-le ou non, mais le fait de pouvoir opérer en toute légalité sur un marché, nos chers patrons, ils ne demandent que ça. C'est de business qu'il s'agit, après tout, et la clandestinité, c'est mauvais pour les affaires. La loi n'est pas parfaite, mais elle a le mérite d'exister... Et devrait mettre fin à trois ans de démêlés judiciaires pour quelques membres de l'industrie. Les arrestations (souvenez-vous, les patrons de Bwin en 2006), les gardes à vue, les déménagements en catastrophe vers le pays voisin... Sans parler du climat de paranoïa qui faisait que certains confrères évitaient le sol français comme la peste, préférant passer par l'Italie pour se rendre à Monte-Carlo. Tout ça, c'est terminé, et c'est tant mieux.

Alors bien sûr, parmi les gens avec lesquels j'ai pu m'entretenir, personne n'approuve le texte à 100%, et chacun trouve à redire sur plusieurs points. Mais l'ouverture reste au final une bonne nouvelle, qui vient répondre à une longue attente de la part des opérateurs. Enfin, on va pouvoir s'exposer au grand jour, voilà ce qu'ils disent en substance." Fin de citation.

LES "ILLÉGAUX" À L'OFFENSIVE

Comment mieux résumer les choses qu'à travers ces extraits de ce qu'écrit Benjo? Les sites jusqu'alors "illégaux" sont ravis d'être sur le point de cesser de l'être... Mais personne n'est vraiment satisfait. Le mécontentement des joueurs existants,



Pas de licence française pour les jeux de casino en ligne...

qui sont également nombreux à s'exprimer sur les forums, a véritablement de quoi inquiéter. Et si bon nombre d'entre eux choisissaient des sites illégaux, refusant de se laisser "arnaquer" en se faisant imposer des prélèvements disproportionnés? On peut certes répliquer qu'il n'est ici question que de poker, c'est-à-dire d'une petite partie du marché. Mais les sites de paris sont-ils véritablement à l'abri? N'oublions pas que les sites qui auront choisi de rester "illégaux" (ainsi que ceux, sans doute fort peu nombreux, qui n'auront pas décroché la licence demandée) dépenseront eux aussi énormément d'argent pour séduire les joueurs potentiels. Leurs campagnes se limiteront probablement au web. Et alors? Les dizaines de millions dépensés "légalement"

par les sites disposant de licences ne pourraient-ils pas, paradoxalement, aider ces sites à séduire? Les médias grand public ne cessant de se faire l'écho des revendications des géants du secteur, qui réclament une fiscalité plus "raisonnable", il est probable que pas mal de joueurs se tournent vers une offre "illégal" disposant de pas

mal d'arguments... À court terme, une chose est sûre (lire également en page 6): ce sera la confusion, si ce n'est le chaos. Ce qui arrange, au fond, deux types d'acteurs du marché: les "géants"... et les illégaux. En attendant les inévitables évolutions de la loi.

Julien Saint-Guillaume

Le blog de Benjo: www.benjodimeo.blogspot.com ;
l'info au jour le jour, c'est sur www.igamagazine.com